

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 56 (1925-1929)  
**Heft:** 218

**Artikel:** Note sur une collection de Crustacés décapodes du Gabon  
**Autor:** Roux, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271604>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Note sur une collection de Crustacés décapodes du Gabon

PAR

Jean ROUX

(Museum d'Histoire Naturelle, Bâle)  
(avec 7 fig.)

Le Musée zoologique de Lausanne a reçu de M. le missionnaire LOUIS PELOT une petite collection de Crustacés décapodes du Gabon, qui m'a été soumise pour détermination. A côté d'espèces connues, se trouve une espèce nouvelle, *Cardina gabonensis*, qui est décrite ci-après. Je tiens à remercier M. le Prof. H. BLANC de m'avoir confié l'étude de cette collection.

Les espèces représentées sont les suivantes:

1. *Liocarcinus corrugatus* Penn. 2 ex. Port-Gentil.
2. *Callinectes marginatus* A. M. Edw. 4 ex. Port-Gentil.
3. *Potamon (Potamonautes) aubryi* A. M. Edw. 1 ex. Lambaréné. 1 ♀.

Cette femelle mesure 46 mm. de largeur sur 31 de longueur. Elle répond assez bien à la description que donne RATHBUN<sup>1</sup> de cette espèce. Le front est largement bilobé. Bord antérolatéral garni de granules sub-égaux dont le plus antérieur représente la dent épibranchiale. La dent intermédiaire est séparée de l'angle extra-orbitaire par une encoche bien marquée. L'ischium du maxillipède externe porte un sillon longitudinal qui divise l'article en deux parties presque égales, l'interne étant légèrement plus étroite.

4. *Potamon (Potamonautes) africanum* (A. M.-Edw.) 2 ♂.  
juv. Lambaréné.
5. *Gonopsis cruentatus* (Latr.). 1 ex. Port-Gentil.
6. *Sesarma (Chiromantes) africanum* H. M.-Edw. 2 ex. Port-Gentil.

<sup>1</sup> RATHBUN M. — Les Crabes d'eau douce. Nouv. Arch. Museum Paris (4 séries), vol. VII, p. 191, pl. XVII, fig. 3, 4 et 7, in vol. VI.

7. *Cardisoma armatum* Herkl. 1 ex. Port-Gentil.
8. *Ocypoda ippeus* Oliv. 1 ex. Port-Gentil.
9. *Ocypoda africana* de Man, 1 ex. Port-Gentil.
10. *Uca tangeri* (Eydoux), 3 ex. Port-Gentil.
11. *Clibanarius africanus* Auriv., 10 ex. Port-Gentil.
12. *Pontonia tyrrhena* (Pet.), 15 ex. Port-Gentil, in *Pinna*.

Ces exemplaires viennent confirmer l'existence de cette espèce méditerranéenne dans les eaux côtières de l'Afrique occidentale, signalée tout récemment par W.-L. SCHMITT<sup>1</sup>.

13. *Palaemon (Eupalaemon) dux* Lenz.

Odavo, affluent du Ngounié, affluent de l'Ogoué, à 400 kilomètres au moins de l'embouchure de ce dernier; 2 juv. Cette espèce est représentée par un jeune ♂ et une jeune ♀; elle est très répandue dans le bassin du Congo (J.-G. DE MAN<sup>2</sup>).

14. *Palaemon (Eupalaemon) macrobrachion* Herkl.

Port-Gentil, 2 ♂.

Ces deux ♂, qui ont malheureusement perdu leurs pattes II, ont 80 mm. de longueur totale. Leur rostre est aussi long que le scaphocérite; la formule rostrale est  $\frac{(2) \ 9 + 1}{4}$  pour l'un et  $\frac{(2) \ 9 \pm 2}{5}$  pour l'autre.

15. *Palaemon (Parapalaemon) vollenhoweni* Herkl. 1 ♂.  
Port-Gentil.

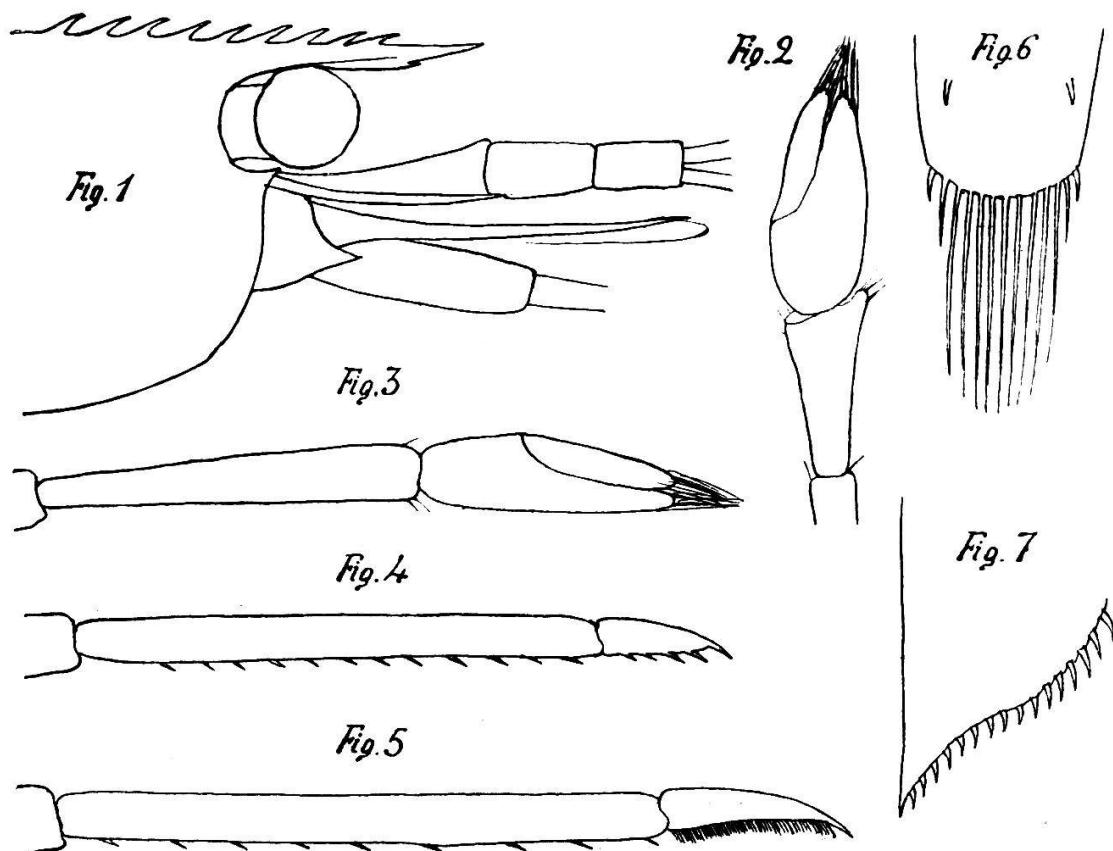
Cet exemplaire a une longueur totale de 102 mm. Le rostre est de longueur sub-égale à l'écaillle antennaire; sa formule est  $\frac{(5) \ 14}{5}$ .

Les pattes II n'existent qu'en partie; l'une d'elles est un peu plus petite que l'autre. Du grand chélipède, seule, la pince est présente; elle a une longueur totale de 60 mm., dont 34 mm. pour la palma et 26 mm. pour les doigts.

Au petit chélipède, les articles ont les dimensions suivantes: mérus 19 mm., carpe 17, pince 51, dont 29 pour la palma et 22 pour les doigts. Les chélipèdes sont recouverts de nom-

<sup>1</sup> SCHMITT W.-L. — The Macruran, Anomuran, and Stomatopod Crustaceans collected by the American Museum Congo expid. 1905-1915; in Bull. Amer. Mus. of Nat. Hist., New-York, vol. 53, 1926, p. 40, fig. 66.

<sup>2</sup> DE MAN J.-G. — Contribution à l'étude des Décapodes Macroures marins et fluviaitiles du bassin du Congo belge; in: Ann. Mus. Congo. Zoologie, sér. 3, tome I, fasc. 1. Tervueren, 1925, p. 43.



## CARIDINA GABONENSIS N. SP.

FIG. 1. Partie antérieure, vue de profil,  $\times 67$ . FIG. 2. Chélipède I (extrémité)  $\times 20$ .  
 FIG. 3. Chélipède II (extrémité),  $\times 20$ . FIG. 4. Patte III (extrémité),  $\times 33$ .  
 FIG. 5. Patte V, (extrémité),  $\times 33$ . FIG. 6. Extrémité du telson  $\times 33$ . FIG. 7.  
 Epines uropodiales  $\times 80$ .

breux spinules dirigés obliquement en avant; ceux qui sont situés sur le côté interne des articles sont plus longs, plus forts et moins inclinés. Aux doigts, on remarque en outre quelques poils fins, isolés. Le doigt mobile possède 3 petites dents basales et une grosse dent conique, située un peu en deçà du milieu. A la base du doigt fixe, un mamelon basal tridenté, puis une grosse dent conique au  $\frac{1}{4}$  proximal du doigt. Les deux doigts sont recourbés à l'extrémité. De MAN donne une bonne figure d'un chélipède de cette espèce<sup>1</sup>.

16. *Caridina gabonensis* n. sp. (fig. 1-7), 36 ex. Lambarené, 15 nov. 1917.

Cette nouvelle espèce est de taille plutôt petite, les femelles ovifères ne mesurant guère que 16 à 18 mm. de longueur.

Le rostre est relativement court puisqu'il atteint à peine,

<sup>1</sup> DE MAN J.-G., loc. cit., p. 50, fig. 14 a-d.

dans les cas extrêmes, les  $\frac{3}{4}$  du 2<sup>e</sup> article du pédoncule antennulaire. Le plus souvent, il est plus court encore; c'est ainsi que dans 16 cas il égale en longueur l'article basal du pédoncule et dans 11 cas il est même un peu plus court que lui. Dans 2 cas seulement, il atteint le  $\frac{1}{3}$  proximal du 2<sup>e</sup> segment, dans 4 cas la  $\frac{1}{2}$  et dans 4 autres cas les  $\frac{2}{3}$  ou les  $\frac{3}{4}$  de cet article. Il est dirigé horizontalement, puis s'incline légèrement vers le bas pour se relever quelque peu vers la pointe. Examiné de côté, il est bas et étroit, sa hauteur n'étant que le  $\frac{1}{5}$  ou le  $\frac{1}{6}$  de sa longueur et son bord inférieur étant peu développé. Vu d'en haut, il est relativement large dans sa moitié basale, car les carènes latérales sont fortement marquées; il se rétrécit assez rapidement dans sa partie distale.

Chez tous les individus examinés, les dents qui garnissent le bord supérieur laissent libre une faible portion du rostre à son extrémité distale. Les dents de ce bord sont en nombre très variable; nous en avons compté de 5 à 12, le plus souvent 8 à 11. De ce nombre, 3 à 6 peuvent se trouver sur le céphalothorax, le plus souvent 4 ou 5. Quant au bord inférieur, il est inerme ou ne porte qu'une seule dent, dans la région médiane; celle-ci est souvent peu accusée, en forme de faible entaille du bord, tandis que les supérieures sont bien développées, et souvent séparées par des poils raides. Nous avons noté 21 formules rostrales différentes, qui se répartissent comme suit:

$$\begin{aligned}
 & \frac{(3) \ 5}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(3) \ 6}{0} \text{ 1 fois}, \frac{(3) \ 6}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(3) \ 7}{0} \text{ 1 fois}, \frac{(3) \ 8}{0} \text{ 1 fois}, \\
 & \frac{(4) \ 7}{0} \text{ 1 fois}, \frac{(4) \ 8}{0} \text{ 4 fois}, \frac{(4) \ 9}{0} \text{ 3 fois}, \frac{(4) \ 9}{1} \text{ 4 fois}, \frac{(4) \ 10}{0} \text{ 2 fois}, \\
 & \frac{(4) \ 10}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(5) \ 9}{0} \text{ 2 fois}, \frac{(5) \ 10}{0} \text{ 3 fois}, \frac{(5) \ 10}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(5) \ 11}{0} \text{ 1 fois}, \\
 & \frac{(5) \ 11}{1} \text{ 3 fois}, \frac{(5) \ 12}{0} \text{ 1 fois}, \frac{(5) \ 12}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(6) \ 11}{1} \text{ 1 fois}, \frac{(6) \ 12}{0} \text{ 2 fois}, \\
 & \frac{(6) \ 12}{1} \text{ 1 fois}.
 \end{aligned}$$

Sur 36 exemplaires, 21 possèdent un rostre inerme à son bord inférieur.

L'arceau antennulaire est dépourvu de carène. Les pédoncules des antennes sont courts; ils mesurent la  $\frac{1}{2}$  ou les

$\frac{3}{5}$  de la longueur post-orbitaire de la carapace. L'acicule antennulaire est bien développé, s'étendant en avant aussi loin que le sommet de l'article basilaire ou le dépassant même parfois légèrement. Le prolongement spiniforme de l'article basilaire contre le 2<sup>e</sup> article est très court, ne s'étendant guère que sur le  $\frac{1}{4}$  proximal de ce segment. L'angle sous-orbitaire est terminé en pointe aiguë; quant à l'angle ptérygostomien, il est moins largement arrondi que ce n'est généralement le cas.

L'écaillle antennaire est aussi longue que le pédoncule des antennules. L'antenne possède, à son article basilaire, un prolongement spiniforme bien accusé. Son pédoncule s'étend jusqu'à environ la moitié du 2<sup>e</sup> article du pédoncule antennulaire.

Les épimères du 4<sup>e</sup> segment abdominal sont arrondis à leur bord, ceux du 5<sup>e</sup> segment légèrement plus étirés en arrière, leur bord est donc plus aigu, sans cependant être anguleux. Le 6<sup>e</sup> segment est relativement court; sa longueur n'atteint pas la moitié de celle de la carapace, mesurée en arrière des orbites.

L'article basilaire des uropodes se termine par une pointe assez aiguë. Les épines uropodiales sont au nombre de 15 ou 16, dont les 5 dernières internes sont plus fortes que les autres.

Le telson, d'une longueur sensiblement égale à celle du 6<sup>e</sup> segment abdominal, porte sur sa face dorsale 4 paires d'épines (parfois 4 d'un côté et 5 de l'autre). Son bord postérieur est arrondi; il porte de chaque côté deux paires d'épines dont les externes sont les plus courtes, les deux autres étant deux fois et demie plus grandes qu'elles.

Le reste du bord postérieur est occupé par 8 ou 9 longues soies, dont les médianes sont un peu plus longues que les autres. Ces soies sont pourvues de longs et fins barbules sur toute leur longueur. Les soies médianes ont environ les  $\frac{2}{5}$  de la longueur du telson. Ces soies semblent être très fragiles, car elles manquent ou sont incomplètes chez de nombreux individus.

Les maxillipèdes externes s'étendent en avant presque aussi loin que l'épine du scaphocérite.

Le carpe de la première paire de chélipèdes est de 2 à 2,3 fois plus long que large, avec une excavation antérieure bien marquée. Quant à la pince, elle est relativement svelte et me-

sure en longueur 2,1 à 2,4 fois sa largeur; le doigt est toujours plus long que la partie palmaire (rapport 1,4-1,6).

Le carpe de la seconde paire de chélipèdes est  $5\frac{3}{4}$  à 6 fois plus long que large antérieurement; la pince est svelte, mesurant en longueur 3,2 à 3,6 fois sa largeur maximum. Le doigt est toujours plus long que la palme (rapport 1,3-1,5).

La patte III possède un propodite environ 9 fois aussi long que large. Le dactylopodite, qui est de 3,5-3,75 fois aussi long que large, est contenu 3,3 à 3,8 fois dans la longueur du propodite. Il porte 4 épines, la terminale, plus forte que les précédentes, n'est pas comprise dans ce nombre.

La patte V possède un propodite qui est de 10 à 12 fois plus long que large; le dactylopodite, allongé, n'est contenu que 3 fois environ dans la longueur du propodite. Il est lui-même 4,7 à 5 fois plus long que large et porte 50 à 65 épines latérales.

Les éipodites sont bien développés à la base des pattes, sauf à la 5<sup>e</sup> paire.

Les œufs sont peu nombreux et relativement gros; ils ont une longueur de 1,02 mm. sur 0,48 mm. de diamètre.

Par quelques caractères (brièveté du 6<sup>e</sup> segment abdominal, longues soies du telson), cette nouvelle espèce se rapproche de *C. richtersi* Thallw.<sup>1</sup>, mais elle en diffère d'autre part par l'acicule antennulaire plus long, par les épines uropodiales plus nombreuses et par les dactylopodites des pattes ambulatoires un peu plus longs.

Les dimensions et l'armature du rostre distinguent de suite cette nouvelle espèce de *C. togoensis* Kingsl. et de ses variétés qui peuplent les eaux de l'Afrique équatoriale. Elle diffère aussi de l'espèce de KINGSLEY par des pédoncules antennulaires plus courts et des épines uropodiales plus nombreuses.

*Note du collectionneur.* — Pêchées à la source de la Colline des filles, mission protestante de Lambaréné, 15 novembre 1917. Elles sont très vives, les plus foncées étaient sur un fond d'humus et les autres sur un fond de sable. Etant à sec, elles font des bonds hauts de 10 et longs de 20 centimètres.

<sup>1</sup> Voir E.-L. BOUVIER. — Recherches sur la morphologie, les variations, la distribution géographique des crevettes de la famille des Atyidés. Paris 1925, P. Lechevalier, édit., p. 201.

17. *Caridina togoensis* Kingsl. var. *stuhlmanni* Hilg.

Lambaréné, 15 nov. 1917, 1 exemplaire ♂, recueilli avec l'espèce précédente.

Cet exemplaire, de 17 mm. de longueur, possède un rostre qui est légèrement plus court que le pédoncule antennulaire et dont la hauteur est environ le  $\frac{1}{5}$  de la longueur. Il est armé sur son bord supérieur de 25 dents, dont les 4 premières se trouvent sur le céphalo-thorax. Cette série laisse libre un court espace en arrière de la pointe et les dents les plus antérieures sont plus petites et plus inclinées que les précédentes. Le bord inférieur porte 8 dents; l'espace antérieur libre, en arrière de la pointe, est un peu plus long que celui du bord supérieur.

Le carpe de la patte I est 2 fois plus long que large; quant à la pince, sa largeur est contenue 2,4 fois dans sa longueur.

Les pattes II de cet exemplaire possèdent un carpe remarquablement trapu, qui n'est que 3,8 fois plus long que large. La pince a une longueur égale à celle du carpe; sa largeur est contenue 2,6 fois dans sa longueur.

Le propodite de la patte III est environ 10 fois plus long que large; le rapport entre sa longueur et celle du dactylus est 3,1; quant au dactylus, il est aussi 3 fois plus long que large; il est muni de 6 spinules, le terminal, plus grand, non compris dans ce nombre.

La patte V a un propodite qui est 15 fois plus long que large. Le rapport entre la longueur de cet article et celle du dactylus est 3,3.

Le dactylus est 4,4 fois plus long que large et possède 39 spinules latéraux.

Le telson porte 4 paires d'épines dorsales; les épines uropodiales sont au nombre de 10 à 12.

Dans son récent travail, DE MAN<sup>1</sup> a montré l'extrême variabilité de *C. togoensis* et décrit plusieurs variétés nouvelles qui sont plutôt des formes locales de cette espèce, très répandue dans l'Afrique équatoriale. Il considère — avec raison — la variété *decorsei* Bouvier comme identique à la variété *stuhlmanni* Hilgdf.

De son côté, BOUVIER<sup>2</sup>, dans sa monographie des Atyidés,

<sup>1</sup> DE MAN J.-G., loc. cit. p. 8.

<sup>2</sup> BOUVIER E., loc. cit. p. 214.

considère *C. togoensis* Hlgdf. comme une variété de *C. africana* Kingsley du sud de l'Afrique.

Il serait à désirer que de nombreux matériaux fussent encore rassemblés dans les contrées situées au sud du Congo belge et dans le bassin du Zambèze, afin de pouvoir fixer les rapports de ces deux formes voisines.